

Action

la lettre d'Act Up-Paris, n°92, décembre 2003



la lettre d'Act Up-Paris

Directeur de Publication : Jérôme Martin.

Rédactrice en chef : Claire Vannier.

Comité de Réd'Action:

Jean Cazentre - Xavier Héraud - Charles Roncier - Claire Vannier.

Ont participé au numéro :

Malika Amaouche - Vincent Bourseul - Sylvain Dambrine - Rachel Easterman-Ulmann - Gaëlle Krikorian - Philippe Latkis - Jérôme Martin - Fabrice Pilorgé - Michel Raduget - Charles Roncier - Anne Sophie Rousset - Antonin Sopena - Claire Vannier.

Icono

Jean-François Poupel - le Web.

Imprimerie:

Autographe, 10 bis rue bisson, 75020 Paris.

9.000 exemplaires

Date: décembre 2003.

Commission Paritaire en cours - ISSN 1158-2197 - Dépôt Légal à parution.

Ce journal est réalisé par les militantEs d'Act Up-Paris. Il ne peut être vendu. La reproduction des articles de ce numéro est autorisée à la condition de citer la source : Action, la lettre d'Act Up-Paris.

Act Up-Paris
BP 287
75525 Paris cedex 11
Tel: 01 48 06 16 74
actup@actupparis.org

Act Up-Lyon
BP 1100
69202 Lyon Cedex 01
actuplyon@free.fr

Act Up-Toulouse
10 bis rue du Colonel Driant
31400 Toulouse
Tel: 05 61 14 18 56
actuptoulouse@wanadoo.fr



Sommaire:

page 3 - Edito

page 4 - Dossier : Affiche teasing page 5 - Dossier : Introduction page 6/8 - Dossier : Reactup page 9 - Dossier : Actions publiques page 10 - Dossier : Appel à dons

page 11 - Dossier : Affiche 1er décembre page 12 - Prévention : Contre les idées reçues

page 14 - T&R : RéPls

page 15 - N/S : Accords de libre échange

page 16/17 - N/S : Brèves page 18/19 - EtrangerEs : AME

page 20 - Prostitution : La méthode Sarkozy page 21 - Prisons : Suspension de peine-

page 22 - Sidablabla / VPC : T-shirts

page 24 - T&R : Affiche Boerhinger

Mails

Pour nous contacter par mail, faites précéder

@actupparis.org

du nom lié au sujet de votre envoi parmi la liste ci-dessous : actup

> coinfection nordsud etrangers homophobie

traitements

prison prostitution drogues

droits femmes prevention

comptabilite financement stands

tombola publications

medias actupinfos web

sidablabla

Pour garder le contact

Elbolioz voo drioquos a Fordro a Alot op Fario Brizzor Foozo Fario oddox

- Abonnez-vous à la lettre électronique, en allant directement sur http://listes.samizdat.net/wws/info/actupinfos
- Consultez notre site internet : http://www.actupparis.org/



Après avoir violemment réprimé l'action des intermittents sur le plateau de la Star Ac', TF1 a porté plainte contre eux. L'arme juridique est également celle que le laboratoire Pfizer a tenté d'utiliser pour nous intimider. Le 1er septembre 2003, nous maculions de faux sang leur façade vitrée. Nous dénoncions ainsi la responsabilité du laboratoire dans la signature d'un contrat à l'OMC, bloquant de fait toute possibilité d'exportation de génériques. Pfizer a porté plainte contre nous, réclamant le paiement de la facture de nettoyage. Une baie vitrée contre des millions de vies, c'est la priorité de l'industrie du médicament, celle-là même qui communique tous les jours, à la télé, dans «Un cœur qui bat», pour nous expliquer à quel point la recherche avance et que la générosité, la solidarité et la santé du monde entier sont au cœur de ses préoccupations. Suite à un communiqué de presse où nous annoncions la plainte, Pfizer a décidé de la retirer et parle «d'un esprit de dialogue» dont ce geste serait témoin. Leur obscénité n'a aucune borne. Un de nos rôles est de rappeler, derrière l'image qu'ils se donnent, leurs responsabilités à touTEs celles et ceux qui se rendent complices de l'épidémie. Le pape en fait partie, ainsi que la récemment béatifiée Teresa. Depuis 25 ans, Karol Wojtyla assit son autorité et celle de l'Opus Dei sur une morale sexuelle intransigeante où les homosexuelLEs et les trans sont haïEs, et où la capote est condamnée. Qui pourra chiffrer les conséquences d'un tel discours dans la propagation de la pandémie ? Faudra-t-il attendre 50 ans – le temps qu'il a fallu à l'Eglise catholique pour reconnaître sa complicité envers les crimes nazis - pour que le Vatican fasse repentance et admette que sa politique contribue à transformer les pays du Sud en de vastes cimetières ? Jean-Pierre Raffarin, lui, ne ressent plus le besoin de se construire une image. Son incompétence est désormais de notoriété publique, il continue, imperturbable, à coordonner le démantèlement de la protection sociale. Il a annoncé son programme par un beau lapsus le 24 octobre, à Châlons-en-Champagne : «faire en sorte qu'il puisse y avoir des difficultés pour tous ceux, qui, à un moment ou à un autre, se trouvent en situation de fragilité». Les séropositifVEs et touTEs les précaires, qui sont en «situation de fragilité», savent à quoi s'en tenir. Révéler le visage réel de touTEs ces interlocuteurRICEs est indispensable. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi se donner les moyens de les contrer et d'imposer notre propre politique. Le dossier de ce numéro décrit comment nous tentons de nous réapproprier les instances de pouvoir, par l'action publique, la médiatisation, le lobbying ou encore la diffusion de l'information. Ni l'épidémie de sida, ni la politique du gouvernement ne sont des fatalités. Retrouvez-nous le 1er décembre prochain, journée mondiale de lutte contre le sida, à 18h30 au métro Barbes pour notre manifestation. React Up.

Jérôme Martin

Retrouvez-nous le 1^{er} décembre prochain à 18h30 au métro Barbès pour notre manifestation de la journée de lutte contre le sida.

TOUT REGRESSE, SAUF LE SIDA.

budget de la recherche, prévention, qualité du système de santé, crédits aux associations, protection de nos droits, prise en charge des minorités, participation financière à la lutte contre le sida dans les pays pauvres

React up.

Budget de la recherche, prévention, qualité du système de santé, crédits aux associations, protection de nos droits, prise en charge des minorités, participation financière à la lutte contre le sida dans les pays pauvres : tout régresse, sauf le sida.

Ce message, vous pouvez le découvrir depuis quelques jours placardé dans la rue si vous habitez Paris ou sa région. Depuis leur arrivée au pouvoir, Jacques Chirac et le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin multiplient les attaques en direction des minorités que nous sommes et que nous défendons, mais également, désormais, en direction de tout le système de santé. Il y aurait de quoi baisser les bras et abandonner plus de dix ans de progrès sociaux. Mais notre colère et notre détermination sont à la mesure de ce que nous subissons. Nous continuons à nous battre. Il y a trop à défendre et encore plus à obtenir :

- une recherche soucieuse de la vie et du bien-être des malades ;
- une épidémiologie à la mesure de la pandémie ;
- une prévention affichée, ciblée, aux effets enfin tangibles ;
- l'accès aux génériques et à une prise en charge globale pour les séropositifVEs des pays du Sud;
- l'amélioration et la protection effectives et publiques des droits des minorités ;
- l'égalité entre homos et hétéros, en droit comme en fait ;
- la libération sans condition des malades en détention ;
- des revenus décents pour chacunE d'entre nous.

Toutes ces avancées sont vitales. Mais elle ne seront obtenues que s'il y a suffisament de monde pour les réclamer. Ce dossier vous présente les prochaines cibles, hommes, femmes ou administrations, que nous comptons prendre à parti pour obtenir ce dont nous avons besoin, que ce soit par la négociation ou par l'action publique. Les clés de cette dernière, parfois mal comprise, vous sont aussi données





Cibles

Ce 1^{er} décembre est pour l'association l'occasion de faire le point sur les personnes et les structures qui sont en priorité dans notre ligne de mire. Target.

Target Jacques Chirac

Jacques Chirac a annoncé au sommet du G8 en juin à Evian, puis à la clôture de la conférence de l'IAS en juillet, et encore à la session spéciale de l'ONU sur le sida en septembre, que la contribution de la France au Fonds mondial serait triplée l'année prochaine et atteindrait 150 millions d'euros. Pourtant, le projet de loi de finances pour 2004 ne prévoit que 50 millions d'euros. Immédiatement, Aides et Act Up-Paris ont envoyé une lettre commune pour rappeler au Président de la République sa promesse. Nous attendons toujours la réponse. Alors que la contribution de 150 millions d'euros annoncée par Jacques Chirac était déjà largement insuffisante pour répondre à l'ampleur de la pandémie, aujourd'hui, nous sommes encore obligéEs de nous battre pour que cette somme soit effectivement versée. Comment Jacques Chirac va-t-il expliquer à ses partenaires du Sud et du Nord son désengagement dans la lutte contre le sida et justifier qu'à Evian, il ne s'agissait que d'un énième effet d'annonce?

Target les parlementaires

Depuis la rentrée, notre travail vis-à-vis de l'Assemblée nationale a concerné principalement deux dossiers : - La loi Huriet : depuis le milieu du mois de septembre, nous nous sommes efforcés de sensibiliser des députéEs aux questions d'amélioration des droits et de la protection des personnes et de transparence de la recherche ceci par voie téléphonique et par mail, essentiellement, au travers d'un argumentaire élaboré par le groupe inter-associatif Traitements et Recherche Thérapeutique (TRT-5). Pour soutenir et parfaire ce travail, des membres du TRT-5 et d'Act Up-Paris ont rencontré certainEs députéEs. Nous en avons sollicité certainEs afin qu'ils déposent et défendent les 9 propositions d'amendements rédigés par le TRT-5. C'est finalement Martine Billard (Verts) qui a déposé l'ensemble des amendements rédigés par

le TRT-5, ainsi qu'un amendement proposé par Act Up seul. Quatre de ces amendements ont été votés. Il est à noter d'ailleurs que les parlementaires socialistes se sont totalement désintéresséEs de nos préoccupations.

- L'Aide Médicale d'État (AME): sur ce dossier en cours, nous avons produit un argumentaire axé sur l'accès aux soins, envoyé à la mi-octobre aux députéEs et sénateurRICEs. De son côté, Médecins du monde a établi une analyse déconstruisant les chiffres des dépenses liées à l'AME annoncés par le ministère des finances, qui a servi de base à une lettre ouverte de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), elle aussi envoyée aux parlementaires. Les députéEs de droite soutiennent les positions de François Fillon ou se retranchent derrière la cohésion de groupe pour justifier leur absence de réaction. Nous attendons cependant les réactions d'Etienne Pinte et Jean-Michel Dubernard (UMP), avec qui nous avions déjà été en contact sur la question de l'accès au titre de séjour pour soins. Hélène Mignon (PS), Maxime Gremetz (PC) et Martine Billard (Verts) sont intervenuEs contre le projet de loi. Nous continuons bien sûr à intervenir auprès des parlementaires et à les presser pour que l'AME soit préservée.

Target le gouvernement

L'heure n'est plus au dialogue, mais à l'action publique et à la confrontation. François Fillon, Jean-François Mattéi et Dominique Versini cumulent incompétence et mauvaise foi, mensonges et manipulation pour mettre à bas la protection sociale des étrangerEs sans-papiers. En février dernier, Dominique Versini, secrétaire d'Etat à l'Exclusion, avait promis aux associations que le gouvernement n'appliquerait pas les lois restrictives votées au Sénat en décembre 2002. Début octobre, l'argumentaire du projet de loi de finances pour 2004 du Ministère des Affaires sociales fait explicitement mention de ces mêmes articles de loi. Le gouvernement entend donc, malgré ses promesses, les appliquer et faire payer un ticket modérateur et le forfait hospitalier aux sans-papiers. Pour justifier cette mesure lamentable, François Fillon explique que le surcoût de l'AME serait dû à l'augmentation du nombre de demandeurSEs d'asile. Or, ces personnes ont droit à la CMU... Elles n'ont donc rien à voir avec l'AME. François Fillon manipule les chiffres pour faire passer les sans-papiers pour des fraudeurSEs. Au cours de l'année, deux rendez-vous avec des conseillerEs techniques du ministère des Affaires sociales, obtenus après des zaps, nous ont convaincus de l'inutilité de tout dialogue. François Fillon se moque éperdument de la vie des personnes que la «réforme» de l'AME va précariser. Seule la confrontation publique et la médiatisation du racisme de sa politique pourront l'amener à changer de position. Jean-François Mattéi, quant à lui, est ministre de la Santé des FrançaisES, pas des étrangerEs irrégulierEs. Il ignorait tout du projet des réformes du 12 bis 11° (qui régule l'accès à un titre pour soins). C'est nous qui en avons informé son cabinet en juillet. Depuis, Jean-François Mattéi n'a strictement rien fait. Le 13 novembre, nous harcelions par fax et par téléphone le cabinet et exigions un rendez-vous avec le ministre de la Santé pour qu'il défende enfin les étrangerEs sanspapiers atteintEs de pathologies graves. Au moment où nous bouclons, nous attendons toujours la réponse de sa conseillère technique, Anne-Claude Crémieux.



Target deux administrations, l'INPES et la DGS

Après trois ans de réflexion (!), l'Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé (INPES) et la Direction générale de la santé (DGS) s'apprêtent à sortir une campagne de promotion du fémidom. L'idée est de diffuser 100 000 fémidoms au prix de 1 € pièce dans les pharmacies partenaires. Cellesci sont censées afficher un petit poster blanc et rose, car c'est la couleur des femmes, bien sûr. L'affiche présente uniquement du texte (pas de visuel graphique, pas de photo de préservatif ou de femme) avec ce merveilleux slogan écrit en gros, en italiques et scandé par des tirets comme suit : «Plouf-Plouf ce-se-ra-toi-qui-met-tras-ton-pré-ser-va-tif!» La prévention conçue comme une corvée dont on se dégage par tirage au sort, il fallait y penser, l'INPES et la DGS l'ont fait. Les administrations assument parfaitement le sexisme du support et estiment le message «ludique». À quand : «Pif-Paf-C'est-toi-quiauras-le-sida ?» Même en fermant les yeux sur le contenu du message, on peut avoir des doutes légitimes sur son impact. Les affichettes sont minuscules et seules des pharmacies volontaires participeront à l'opération. Or, on sait parfaitement qu'une grande majorité de pharmacienNEs refusent de vendre des fémidoms, car ilsELLES estiment faire trop peu de marge sur ce produit et parce qu'ilsELLES rechignent à en faire la démonstration d'utilisation. L'INPES et la DGS ont donc, une fois de plus, manqué l'occasion d'assurer une réelle visibilité à cette alternative fiable à la capote. Nous avons travaillé en amont du lancement de la campagne (le 20 novembre) pour imposer notre point de vue sur cette opération et veiller à une meilleure disponibilité du fémidom. Mais ces deux administrations ont déjà bien du mal avec les outils de prévention plus classiques. Gel et préservatifs sont indisponibles depuis le printemps dernier, et chaque association doit réellement se battre pour en obtenir. La DGS et l'INPES se renvoient systématiquement la responsabilité des ruptures de stock. En attendant, les associations ne peuvent plus assurer leur mission de prévention, et doivent se lancer dans des partenariats avec des groupes privés, extrêmement contraignants.

Target les médias

Le travail sur les médias est indispensable pour un groupe comme Act Up-Paris. Dans la mesure où nous entendons poser notre point de vue de malades dans des débats ou des discussions dont nous sommes excluEs, le relais, via la télé, la presse, la radio, etc., de nos actions et de notre discours est une nécessité. Nous assurons ce travail en invitant la presse à nos zaps : le compte-rendu de nos actions permet de faire passer un message extrêmement simple sur les problèmes que nous rencontrons. Mais nous tâchons aussi, plus en profondeur, d'assurer un travail de vulgarisation sur des sujets dont la technicité peut rebuter les médias. C'est ce que nous avons fait sur le dossier des génériques. En 1999, avec MSF nous étions pour ainsi dire les seulEs à expliquer, dossier de presse après dossier de presse, la complexité des accords TRIPS sur la propriété intellectuelle. Ce fut un travail long, dont les effets ont commencé à se faire sentir très tard. Mais on peut dire que si la question des génériques émerge aujourd'hui dans les médias, c'est en grande partie grâce à ce travail de longue haleine. Pourtant, le fonctionnement même des médias pose problème.

- Les journaux privilégient souvent le sensationnalisme, notamment à l'annonce d'avancées de la recherche. On se souvient ainsi que, l'hiver dernier, lors de la présentation par l'ANRS de résultats intéressants sur les vaccins thérapeutiques ou immunogènes (stimulant le système immunitaire des personnes séropositives), le Parisien avait fait un compte-rendu extrêmement racoleur, la issant entendre que des vaccins préventifs, et même «curatifs», seraient très bientôt disponibles. L'impact sur le grand public avait été considérable et l'ensemble des associations avaient été littéralement submergées d'appels de personnes cherchant des précisions. Entre les coups médiatiques des chercheurSEs, qui ont besoin de reconnaissance pour obtenir des financements, et l'absence de scrupules de certainEs journalistes avides de scoops pseudos-scientifiques, la place est restreinte pour une information de qualité.
- De nombreuxSES journalistes, notamment télé ou radio, cherchent avant tout des témoignages individuels de situations difficiles, afin de les présenter dans une perspective essentiellement misérabiliste. L'idée que des malades puissent se réunir, débattre et combattre ensemble leur est totalement étrangère. La parole collective est une notion qu'ilsELLES ne comprennent pas. Si nous assumons pleinement une parole à la première personne, nous refusons cependant d'être présentéEs sans volonté, sans combativité tout simplement car cela épargne aux médias de parler des responsabilités politiques qui conduisent aux situations dans lesquelles nous nous trouvons.
- C'est enfin l'indifférence des médias vis-à-vis du sida qui remet le plus en cause notre travail. L'année dernière, pour le 1^{er} décembre, seule Arte s'est fendue d'une soirée d'information spéciale. Les autres chaînes, se sont contentées de sujets trop rapides dans les JT. Avec 10 000 morts par jour, le sida devrait pourtant être un peu plus au cœur des préoccupations des journalistes.
- Conformément au principes haktiviste «don't hate the media, become the media», nous avons mis en place des outils pour qu'Act Up soit le propre relais de son information. Le site [www.actupparis.org] transmet en temps réel l'information sur nos actions et nos publications. Il est de plus en plus fréquenté, notamment par les journalistes.

Act Up-Paris et l'action publique

Les moyens légaux d'expression publique ne sont le plus souvent pas adaptés à l'urgence des situations que le sida nous impose. Dès lors, le choix est restreint. Si nous n'intervenons pas, y compris sous une forme illégale, nous abandonnons nos vies à des personnes qui ne pourront ou ne voudront répondre en temps et en heure à nos besoins. Le recours à l'illégalité et à la désobéissance civile est donc une nécessité.

Nous ne sommes pas violentEs. Illégales, nos actions paraissent souvent dures et nos cibles se font une joie de communiquer sur de soi-disantes agressions. Nous ne nous en prenons jamais aux personnes. De plus, la prétendue violence de nos zaps n'est qu'un pâle écho de celle que nous subissons chaque jour de la part de ceux et celles que nous interpellons. Il ne s'agit donc pas de violence, mais de colère légitime de personnes vivant avec le VIH qui réclament des comptes aux diverSEs responsables en faisant irruption sur leur lieu de travail ou de communication, sans respecter les règles polies et inefficaces d'un dialogue dont nos adversaires se moquent éperdument. En février dernier, Vingt Ans publie un article expliquant que le préservatif n'est pas fiable et qu'il est suicidaire de coucher avec un séropo. Malgré des courriers et des coups de téléphones répétés pour demander que le journal corrige ces horreurs, la rédactrice en chef, Isabelle Chazot, n'a pas souhaité nous répondre. Nous avons donc zappé les locaux du journal, en maculant le sol de faux sang. Vingt Ans a porté plainte contre nous, et Isabelle Chazot nous a taxé de fascistes. Elle refuse de reconnaître la violence que son magazine exerce envers les séropositifVEs, mais est prête à la dénoncer chez ceux et celles qui ont eu recours à l'action publique pour la seule raison qu'elle n'a pas voulu leur répondre quand ilsELLES la sollicitaient poliment.

Représentativité

Autre argument pour décrédibiliser nos actions : notre soi-disant manque de représentativité. C'est le leitmotiv de Nicolas Sarkozy. Comme s'il nous fallait un mandat de l'ensemble des malades pour décider de prendre nos vies en mains et pour combattre les positions et décisions politiques qui nous menacent directement. Et comme si la majorité au pouvoir était représentative de qui que ce soit. Si Nicolas Sarkozy a déjà oublié le 21 avril, ce n'est pas notre cas. Cette élection a bien montré l'insuffisance du système de représentation politique français. D'où la nécessité d'inventer de nouveaux modes d'affirmation de nos exigences.

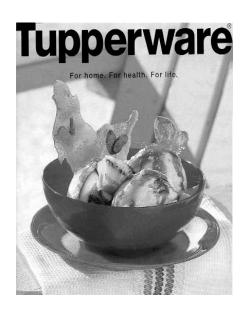
Efficacité

L'efficacité de nos zaps est multiple. Une action peut permettre de médiatiser un problème scandaleux passé sous silence : ce fut par exemple le cas lors de notre occupation du ministère de la Santé en décembre dernier, pour dénoncer la réforme de l'AME, ou du zap sur Pfizer, pour médiatiser l'accord passé sur les génériques, en septembre 2003. Une interpellation publique peut nous permettre de créer ou réaffirmer un rapport de forces qui contraignent nos interlocuteurRICEs à assumer leur position. C'est ainsi que Claudie Haigneré, ministre de la Recherche interpellée par Act Up lors des Journées du Patrimoine, dut organiser un rendez-vous, ouvert à d'autres associations de lutte contre le sida, pour s'expliquer et nous rassurer quant à la diminution des crédits de la recherche. Elle se sait maintenant sous la surveillance des malades, ces personnes à qui elle ne devrait cesser de penser pour faire valoir les intérêts de l'ANRS au sein du gouvernement. Un zap peut aussi être de pure réaction, quand nous témoignons de notre colère sans rien attendre de nos cibles. Ce fut le cas cette année lorsque nous avons zappé l'Académie de médecine, qui avait sournoisement intrigué pour revenir sur le principe de dépistage volontaire. Le zap n'est donc pas le petit supplément folklorique d'Act Up. Il correspond à une nécessité et complète nos stratégies d'action plus classiques: lobby, communication et information.

Appel à dons

Budget de la recherche, prévention, qualité du système de santé, crédits aux associations, protection de nos droits, prise en charge des minorités, participation financière à la lutte contre le sida dans les pays pauvres : tout régresse, sauf le sida.

Act Up-Paris traverse aujourd'hui une crise financière grave. Le désengagement de l'Etat et la multiplication des fronts que nous devons occuper en sont les causes principales. Cette crise menace la survie même de nos actions. C'est pourquoi, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre, nous faisons appel à votre générosité. En donnant à Act Up-Paris, vous assurez la continuité du combat quotidien que nous devons mener.



Depuis le mois d'août 2003, la réglementation des impôts a changé. Si vous payez des impôts, vous pouvez les réduire un peu plus que l'an dernier en soutenant Act Up-Paris. Désormais, nous vous enverrons un reçu fiscal pour 60 %, et non plus 50 %, du montant de votre don. Vous pouvez aussi profiter de ces nouveaux avantages pour augmenter votre soutien, sans que cela ne vous coûte plus cher.

En 2002, vous avez donné	Votre don vous a coûté	En 2003, vous pouvez donner
15 €	7,5 €	18,75 €
30 €	15 €	37,50 €
50 €	25 €	62,50 €
60 €	30 €	75 €
100 €	50 €	125 €

Pour nous soutenir : 3 possibilités.

- Libellez et envoyez vos chèques à l'ordre d'Act Up-Paris
 BP 287 75525 Paris cedex 11.
- Vous pouvez aussi nous aider par carte bancaire, en nous envoyant une copie complétée de la carte ci-après.
- Enfin vous pouvez nous soutenir tout au long de l'année, grâce aux prélèvements mensuels. Pour cela remplissez les cases ci-dessous et accompagnez votre courrier d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

MONTANT: E EXPIRE FIN: MasterCard NOM ET ADRESSE: SIGNATURE:

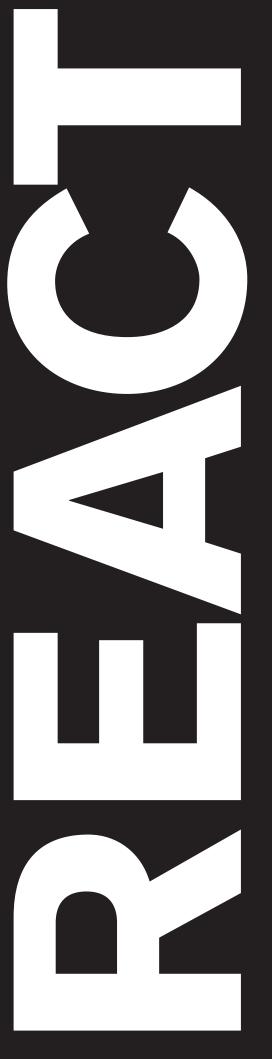
J'autorise Act Up-Paris à prélever la somme de :

...... sur mon compte tous les 10 du mois. Je remplis l'autorisation de prélèvement ci-dessous, et je joins à mon courrier un relevé d'identité bancaire ou postal.

Autorisation de prélèvement : j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOMS ET	NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT	NOM ET ADRESSE DU
ADRESSE DU DEBITEUR :	TENEUR DU COMPTE A DEBITER :	CREANCIER :
		Act Up-Paris BP 287 75525 Paris cedex 11

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu a un exercice du droit individuel d'accès et de modification, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la commission informatique et libertés. S'adresser a Act Up.



une recherche soucieuse de la vie et du bien-être des malades / une épidémiologie à la mesure de la pandémie / une prévention affichée, ciblée, aux effets enfin tangibles / l'accès aux génériques et à une prise en charge globale pour les séropos des pays du sud / l'amélioration et la protection effectives et publiques des droits des minorités / l'égalité entre homos et hétéros, en droit comme en fait / la libération sans condition des malades en détention / des revenus décents pour chacunE d'entre nous

ACT UP Paris

www.actupparis.org, réunion publique chaque mardi à 19h, école des beaux-arts, amphi des loges, 14 rue bonaparte, VI°

MANIFESTATION LE 1^{ER} DÉCEMBRE JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA : REJOIGNEZ-NOUS À 18 H 30, M° BARBÈS

PRÉVENTION



Contre exposé

A Act Up-Paris, les militantEs ont une vie sexuelle très active et nous rencontrons de nombreuxSES partenaires. Malheureusement, la prévention ne semble plus une évidence et nous devons de plus en plus souvent imposer le port de la capote. Pendant ce temps, les contaminations reprennent de plus belle dans notre communauté. Voici donc une liste des idées reçues sur le sida et la prévention, chacune accompagnées d'un contre-argumentaire :

«La fellation, ce n'est pas risqué.»

C'est faux! Tailler une pipe ou se faire pomper comporte un risque de transmission du VIH. Pas par la salive, mais à cause du contact entre le sperme ou le liquide préséminal et des micros lésions buccales. D'après une récente enquête réalisée à San Fransisco au sein de la communauté pédé, 8 à 10 % des nouveaux séropositifs ont été contaminés par fellation. À Act Up, au moins 3 militantEs pensent avoir été contaminéEs par fellation.

«Ma charge virale est indétectable, je peux pas le plomber.»

C'est faux! Une charge virale sanguine indétectable ne signifie pas qu'elle est nulle et encore moins que le virus est absent de l'organisme, et donc du sperme et du liquide pré-séminal. La charge virale est le calcul du nombre de virus au sein de l'organisme. Elle est calculée par une prise de sang. De plus, la charge virale évolue au fil du temps et si elle est aujourd'hui indétectable grâce aux traitements, elle peut augmenter de nouveau.

«Je m'en fous, je suis actif à 100 %.»

Chouchou, tu crois peut-être que cela fait de toi quelqu'un de viril, c'est faux et cela ne te protège pas du VIH et des autres IST. **Baiser sans capote est une pratique à risque, pour touTEs.**

«De toutes façons je me retire avant de jouir.»

Les muqueuses et leurs lésions, micro ou non, sont autant d'entrées et de sorties possibles pour le virus. Il ne faut pas non plus oublier le liquide pré-séminal, liquide qui peut transmettre le virus. **Baiser sans capote est une pratique à risque**.

«Je baise sans capote mais je mets quand même du gel.»

Et au lieu de te brosser les dents, tu manges du dentifrice ? Le gel à base d'eau n'empêche pas la transmission du virus. Le gel est toutefois nécessaire pour la sodomie afin qu'il n'y ait pas d'accident de capote. **Baiser sans capote est une pratique à risque**.

«Je n'ai pas beaucoup de partenaires.»

C'est dommage pour toi. Quel que soit le nombre de tes plans cul, il faut **toujours et avec chacun d'entre eux utiliser un préservatif** avec du gel à base d'eau.

Prostitution : la police contre la prévention

Un soir, il y a deux semaines, à une porte de Paris, des policierEs ont confisqué leurs préservatifs et produits de beauté à des prostituéEs, «juste pour faire chier» selon un travailleur social. En usurpant ainsi leur seule protection contre le sida, ces agentEs de police se rendent coupables de propager l'épidémie. Le travail des associations de prévention est rendu de plus en plus difficile depuis l'application de la Loi de sécurité intérieure (LSI) car pour échapper à des contrôles ou gestes malveillants de cette sorte, les prostituéEs s'éloignent des endroits les plus visibles. L'une des fonctions essentielles des associations est de distribuer des préservatifs, ce qui représente une part importante de leur budget, déjà bien malmené, et qui n'est pas fléché pour que les capotes finissent dans les poches de policierEs! Ce type d'agissement est de fait une conséquence directe de la LSI puisque les policierEs commettent en toute impunité de véritables outrages à des personnes de plus en plus précarisées, simplement parce qu'elles sont considérées du jour au lendemain comme délinquantes.

Avec ce Label, vos Établissements s'engagent.

2003/2004

Les Établissements sélectionnés par le collectif associatif adhèrent à la CHARTE de RESPONSABILITE. Ils achètent et vous offrent PRÉSERVATIFS et GELS mis à votre disposition dans les parcours sexuels. Protégeons-nous!

Cet Établissement est Signataire de la CHARTE DE RESPONSABILITÉ SHEET PART Q AIDES 95 La Charte: de Recobradolillé a élé créée à l'institutive du SNEG on 1995

AIX EN PROVENCE AIX SAUNA Sauna ANGERS Le MAINE Sauna - Le 144 Sauna ANNEMASSE L'AQUAZEN Sauna ANGER Le BEAULIEU Sauna ARGELES-PLAGE POT CHIC Discothèque AVIGNON L'ESCLAVE Discothèque + SAUNA H CLUB Sauna | BESANCON | CLUB LG Sauna + Le BAR Bar BÉZIERS NEW KEPHREN Bar . Le KHEOPS Sauna BORDEAUX Le 137 Sauna . La BOÎTE À FILMS Sex-Shop . LE KU Bar . Le SAINT Sauna • Le THIERS Sauna • Le TRAXX Sex-Club • L'UNIVERS DU PLAISIR Sex-Shop • Le YELLOW MOON Discothèque CAEN L'APOLLON Bar . L'ARC-EN-CIEL Sauna CARCASSONNE L'ARC-EN-CIEL Sauna CHALON-GUR-GAONE L'ANTEUS Sauna CHAMBERY LE SUNBEACH CLUB Sauna CHENOMMET LE REFUGE Discothèque | CLERMONT-FERRAND | SAUNA LE GUÉPARD Sauna + Les SALINS Sauna DUON Le BOSSUET Sauna GRENOBLE Le SAINT FERGUS Sauna JUAN LES PINS AMADEUS Sauna LA ROCHELLE Le CHEF DE BAIE Sauna LE HAVRE LE HOT WAY Sauna * LE CARRE BLANC Sauna LE MANS ARC-EN-CIEL Bar * Le NIL Sauna LILLE LES BAINS Sauna * LE LOKAL Sauna · MUM'S Bar LORIENT Le KOROSKO Sauna LYON Le BELLECOUR Sauna · Le DOUBLE SIDE Sauna · Le MOTOR MEN BAR Bar · L'OASIS CLUB Sauna . Le PREMIER SOUS SOL Sex-Club . Le TROU Sex-Club MARSEILLE L'ENTREPÔT Sex-Club . MP Sauna . TRASH Bar . FSMC Bar Associatif METZ Le BLUE CLUB Sauna MONTPELLER CHANTIER Sex-Club • Le HEAVEN Bar • KONCEPT SAUNA Sauna • NEW THT Bar • SAUNA DE LA GARE Sauna . SAUNA HAMMAM DES BEAUX ARTS Sauna MULHOUSE CLUB LG Sauna NANCY CLUB LG Sauna NANCE LES BAINS DE TURENNE Sauna | NICE | Les BAINS DOUCHES Sauna * Le BLOCK Sex-Club * QI Sex-Shop * CASTRO STREET Bar * TRAXX Sex-Club | NIMES | LULU CLUB Discothèque • METALIK Sex-Club • NIMES SAUNA CLUB Sauna PALAVAS-LES-FLOTS MAXXIMUM Discothèque PARIS ATLANTIDE SAUNA Sauna * BOXXMAN Sex-Shop * BASTILLE SAUNA Sauna * CAFÉ MOUSTACHE Bar * LA STATION Bar * Le DÉPÔT Sex-Club * Le KING SAUNA Sauna . Le MIC MAN Bar . Le MYKONOS Sauna . Le ONE WAY Bar . Le PRINZ ALBERT Bar . Le QG Bar . Le RIAD Sauna . Le STEAMER Sauna • Le TRANSFERT Bar • Les DOCKS Sex-Club • L'IMPACT Bar • Le TILT Sauna • UNIVERS GYM Sauna PAU CENTAURE ESPACE Sauna PERPIGNAN BH SAUNA Sauna POITIERS Le GEORGES SAND Sauna POUSSAN PAM Discothèque RENNES Le COSMOS Sex-Club 💆 * Le CALIFORNIA Sauna ROCHEFORT La CAGE Discothèque ROUEN Le BOXX Sex-Shop * Le C Sex-Shop * Les 3 COLONNES Sauna * Le SQUARE Sauna . XXL bar | ST ETIENNE | La 130 Sauna | ST JEAN D'ANGELY | La LOUSTIK Discothèque | SAINTES | COQUIN COQUINE Sex-Shop STRASBOURG ATRIUM CONCEPT Sauna (Kehl) . L'EQUATEUR sauna . L'OASIS Sauna . LE JJ'S Bar TOULON BLUE HOT Sauna . ZONE X Sex-Shop TOULOUSE Le 31 Sauna . COLONIAL Sauna . GRAND CIRQUE Sex-Club . LE LYNX Sex-Shop . L'ORGANIC Bar . LE PHARAON Sauna · Le PRÉSIDENT Sauna · Le SHANGAÍ Discothèque VALENCE Le HYLAS CLUB Sauna VICHY L'ANTHARES Sauna · A Suivre...



SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES GAIES Partenaire de la Vie Gay • www.sneg.org

RéPls

Pour accompagner la sortie du numéro spécial de Protocoles sur la prise en charge extra-VIH, nous organisons conjointement avec les Act Up de Toulouse et Lyon trois RéPls sur ce thème de «la prise en charge extra-VIH, quels parcours dans l'hôpital ?»

Au cours de sa vie avec le virus, unE séropositifVE est bien sûr amenéE à fréquenter les consultations VIH. Mais, qu'il s'agisse des effets de l'infection, de ceux des traitements, d'infections concomitantes ou encore parce que toutes les questions de santé sont plus sensibles dans leur cas, les séropositifVEs sont inévitablement conduitEs à consulter d'autres spécialistes, hors du cadre de leur prise en charge habituelle. Bon nombre de séropositifVEs récemment dépistéEs ne sont pas familierEs de ce parcours à travers les consultations, et découvrent au cours de l'histoire de leur maladie, parfois dans l'urgence, des services qu'ilsELLES ne connaissaient pas. C'est pourquoi nous venons de réaliser un numéro spécial de Protocoles, portant sur les prises en charge extra-VIH. Notre objectif est de faire connaître ce parcours, d'autant que nous constatons quotidiennement que, selon les services VIH, la prise en charge hors du VIH est très inégale : certains organisent ou facilitent ce parcours aux malades, alors que d'autres se retranchent derrière leur spécialité. Pour accompagner cette sortie, nous organisons trois Réunions publiques d'information (RéPI), à Paris, Lyon et Toulouse.

À Toulouse, la 13ème Réunion publique d'information se tiendra le mercredi 3 décembre 2003 de 19 h à 22 h dans la salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat, (M° Capitole, tous les bus). Trois thèmes, parmi ceux traités dans Protocoles horssérie, sont proposés:

- l'ostéoporose et l'ostéonécrose avec le Dr Laurent Roudière, de l'hôpital Necker de Paris ;
- le diabète avec la D' Françoise Lorenzini, diabétologue de l'hôpital Rangueil et de la clinique Sarrus-Teinturier de Toulouse ;

- la cardiologie avec le D^r Franck Boccara, de l'hôpital Saint-Antoine de Paris.

À Lyon, la 3ème Réunion publique d'information se tiendra le jeudi 4 Décembre 2003 de 19 h à 22 h au Palais de la Mutualité, place Jutard, Lyon IIIème (M° D Station Guillotière ou Tramway 1 Station Guillotière). Deux thèmes, parmi ceux traités dans Protocoles hors-série, sont proposés:

- troubles du métabolisme et lipodystrophies avec le D^r Gilles Thöni, de l'Université de Montpellier:

- cancers liés au VIH avec le Pr Eric Oksenhendler, de l'hôpital Saint-Louis de Paris.

À Paris, la 45^{ème} Réunion publique d'information se tiendra le mercredi 10 décembre 2003 de 19 h à 22h au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, IVeme, (M° Châtelet-Les Halles ou Rambuteau). Deux thèmes, parmi ceux traités dans Protocoles hors-série, sont proposés: - IST et infection par le VIH avec le

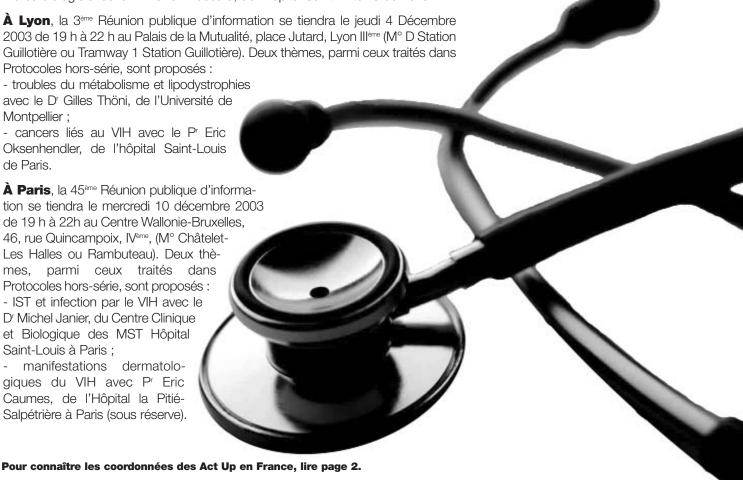
D^r Michel Janier, du Centre Clinique et Biologique des MST Hôpital Saint-Louis à Paris ;

manifestations dermatologiques du VIH avec Pr Eric Caumes, de l'Hôpital la Pitié-Salpétrière à Paris (sous réserve).

Le 15 décembre nous organisons la 46^{ème} RéPI sur le thème : Usage de drogues et antirétroviraux, que sait-on des interactions ?.

En 2002, une équipe de pharmacologues canadienNEs publiait une synthèse internationale des travaux sur les risques d'interaction entre drogues et traitements antirétroviraux. Une question capitale, puisque 90 % des usagerEs de drogues par injection, séropositifVEs, sont aussi infectéEs par une ou plusieurs hépatites B, C, D, etc. Or, si le VIH ne s'attaque que rarement au foie, la plupart des antirétroviraux posent, eux, des problèmes d'hépatotoxicité. Qu'en estil des risques liés à la prise de produits? En quoi cela doit-il modifier le suivi thérapeutique? Pour répondre à ces questions, nous avons invité le Dr Patrick Beauverie, pharmacien au CHS Paul-Guiraud, à Villejuif, et membre de Médecins du Monde «Mission Rave» à Paris, la D' Elizabeth Avril, médecin à Marmottan en consultation de médecine générale à Paris et coordinatrice du bus méthadone de Médecins du Monde à Paris et le D^r Laurent Gourrarier, psychiatre au Centre Monte-Cristo à Paris et investigateur sur les enjeux du cannabis thérapeutique.

Cette RéPl se tiendra le 15 décembre, de 19 h à 22 h, au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix Paris IVème (M° Châtelet-Les Halles ou Rambuteau).



Accord de libre échange Maroc/Etats-Unis : une condamnation à mort pour les malades

Le 5^{ème} round de négociation sur l'accord commercial de libre échange entre le Maroc et les Etats-Unis vient de s'achever. Cet accord qui devrait être signé d'ici la fin 2003 représente une menace sans précédent pour les malades marocainNEs et l'industrie locale du médicament.

Les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) imposent aux pays membres un standard en matière de protection de la propriété intellectuelle. Divers expertEs, notamment de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds monétaire international (FMI), ont montré que cela aurait de graves conséquences sur la santé dans les pays en développement. A l'heure actuelle, nous ne disposons toujours pas de solutions satisfaisantes pour limiter cet impact désastreux des accords de l'OMC. En dépit de cela, et au mépris des populations, les Etats-Unis se sont engagés dans une nouvelle stratégie pour accroître les niveaux de protection des monopoles de l'industrie pharmaceutique. Parallèlement à la pression exercée au niveau de l'OMC, c'est actuellement dans le cadre d'accords bilatéraux et régionaux que les Etats-Unis imposent leurs exigences en matière de propriété intellectuelle. Des exigences bien supérieures aux standards de l'OMC et qui contraignent les pays pauvres à adopter des régimes de protection des monopoles plus forts que ceux existants dans les pays riches. Le Maroc, comme de nombreux autres pays (Afrique du Sud, Thaïlande, pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine, etc.) sont confrontés à ces exigences insensées. Les textes de ces accords font en effet apparaître des clauses visant non seulement à renforcer le monopole des multinationales détentrices des brevets sur les médicaments, mais aussi à allonger la durée de ces exclusivités.

Des droits chèrement acquis

Ce faisant, les Etats-Unis contraignent les pays à renoncer aux droits si durement acquis à l'OMC et lors de la conférence ministérielle de Doha: droit d'octroyer des licences obligatoires et liberté des pays quant aux motifs qui justifient ces mesures ; droit de recourir librement à l'échelle mondiale aux importations parallèles ; droit de commercialiser des génériques après 20 ans de protection par les brevets ; droit pour les autorités nationales de régulation du médicament de délivrer des autorisations de mise sur le marché pour les génériques sur la base des dossiers d'enregistrement du produit d'origine et sans imposer la réalisation de nouveaux essais cliniques, etc. Pour compenser l'absence d'innovations thérapeutiques tout en maintenant des niveaux de profit toujours aussi élevés, l'unique stratégie de l'industrie pharmaceutique consiste à allonger et renforcer la durée de ses monopoles. Elle fait ainsi le choix de condamner sans recours des millions de malades. Au Maroc et ailleurs, les états doivent refuser les exigences des Etats-Unis et des laboratoires pharmaceutiques. France, et l'ensemble des pays européens qui cautionnent l'attitude des laboratoires doivent dénoncer au plus vite et publiquement l'attitude des Etats-Unis dans les pays en développement. De son côté, l'OMS doit d'urgence exiger l'exclusion de la santé des accords commerciaux.

Act Up exige l'arrêt des négociations de l'ensemble des accords bilatéraux en cours, tant que l'OMC ne sera pas en mesure de fournir une évaluation des effets des accords déjà mis en œuvre.



Brèves

Génériques : le Canada hésite à choisir son camp.

Le gouvernement canadien a annoncé son intention d'amender la loi sur les brevets pour permettre aux fabricantEs canadienNEs de médicaments génériques d'exporter des produits dans les pays en développement dépourvus des capacités nécessaires. Mais pour satisfaire le lobby pharmaceutique, l'exécutif canadien semble de plus en plus tenter par l'inclusion de différentes restrictions dans sa loi sur les brevets. Au programme :

- limitation des exportations de médicaments pour certaines maladies (sida, tuberculose, malaria). C'est ignorer arbitrairement d'autres problèmes de santé tout aussi capitaux (diabète, cancer, hépatite...). L'autorisation à l'exportation de médicaments génériques vers les pays démunis doit se faire pour n'importe quelle maladie;
- limitation des exportations à certains pays, à savoir les pays les moins développés. Un pays ne devrait pas avoir besoin de faire partie du palmarès des «plus pauvres parmi les pauvres» pour que l'on aide ses malades. Les génériques doivent être exportés dans tous les pays manquant de capacité de production pharmaceutique;
- limitation de l'application de la loi à des situations d'extrême urgence et pour des fins humanitaires. De telles restrictions ne sont pas requises par le traité sur la propriété intellectuelle dans le commerce mondial (accord ADPIC) ni par aucun des traités internationaux.

Le Canada a validé, avec l'ensemble des États membres de l'OMC, l'accord du 30 août autorisant la fabrication des génériques en vue d'exportation dans les pays qui n'en produisent pas eux-mêmes. Cet accord de l'OMC n'établit aucun critère selon la maladie ou le degré d'urgence. Par conséquent, des restrictions arbitraires de la part du gouvernement du Canada seraient inacceptables et contraires à la Déclaration de Doha adoptée par l'OMC en novembre 2001.

GSK et Boehringer condamnés en Afrique du Sud

Mi-octobre, la commission sud-africaine sur la concurrence (organisme chargé d'arbitrer les controverses en matière de pratiques commerciales abusives) a condamné deux laboratoires, GlaxoSmithKline (GSK) et Boehringer Ingelheim, pour avoir pratiqué des prix trop élevés sur les anti-rétroviraux et abusé de leur position dominante en refusant la fabrication de médicaments génériques à bas prix, par des laboratoires locaux. Ce jugement intervient après la plainte portée 19 septembre 2002 par différentEs activistes, dont des membres de Traitement Action Campaign (TAC). Cette décision est capitale puisqu'elle autorise désormais l'octroi de licences obligatoires en Afrique du Sud pour permettre la production locale ou l'importation de versions génériques de l'AZT, du 3TC, de la combinaison AZT+3TC ainsi que de la névirapine. Ceci devrait en outre permettre l'utilisation de trithérapies associées en une seule gélule, ce qui ne peut être fait avec les versions





Bill Clinton se lance ENFIN dans la bataille pour l'accès aux génériques

La Fondation Bill Clinton a annoncé, jeudi 23 octobre 2003 à New-York, avoir conclu un accord sans précédent avec quatre fabricantEs de médicaments génériques - les compagnies indiennes Ranbaxy, Cipla, Matrix et la sud-africaine Aspen Pharmacare Holdings - pour réduire d'un tiers à la moitié le prix des antirétroviraux. Le coût de la trithérapie serait de 0,36 à 0,38 \$ par jour et par malade. Aujourd'hui les traitements génériques coûtent 0,55 \$ par jour, tandis que les mêmes médicaments de marque reviennent à 1,54 \$. L'équipe de Bill Clinton a notamment travaillé avec ces entreprises pour trouver des moyens de réduire les coûts de production, des matières premières jusqu'aux emballages. «La crise du sida dans les pays en développement appelle une réponse urgente de la communauté internationale. Je félicite l'action de ces fabricants», a déclaré Bill Clinton. Ceci pourrait avoir un effet non négligeable dans la bataille pour les médicaments génériques dans les pays en développement. En Afrique sub-saharienne, moins de 50 000 malades reçoivent ces traitements, alors que plus de 4 millions de personnes devraient être sous traitement. L'ancien président avait été interpellé à de multiples reprises par les activistes américainEs lorsqu'il était en activité, les malades protestant contre les pressions américaines s'opposant à l'utilisation des génériques dans les pays pauvres. Bill Clinton semble avoir fait évoluer son point de vue depuis.

carte d'assurance maladie vitale

AME : François Fillon introduit la préférence nationale

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2004, François Fillon a décidé de s'attaquer de nouveau à l'Aide médicale d'Etat, dispositif qui permet jusqu'à présent aux étrangerEs sans-papiers malades d'accéder à des soins gratuits.



Non content de promettre à nouveau le paiement du ticket modérateur pour les bénéficiaires de l'AME, François Fillon entend également restreindre l'offre de soins couverte par l'AME ainsi que les critères d'ouverture de droits. Sous couvert de «réforme», il s'agit en fait d'un véritable démantèlement de l'accès aux soins pour les sans-papiers, et par là d'une application de la préférence nationale au système de santé : les étrangerEs sans-papiers n'auraient en effet pas droit aux mêmes soins que le reste de la population. Dominique Versini s'était pourtant engagée à garantir la gratuité des soins et à consulter les associations sur toute décision gouvernementale concernant l'AME. Or, force est de constater que tel n'a pas été le cas. De plus, pour justifier ses projets, François Fillon avance des chiffres mensongers. Il se base sur un rapport de l'IGAS, qui mentionne lui-même que ses chiffres

sur les dépenses liées à l'AME sont peu fiables. Et ceux avancés par le ministre pour 2003 correspondent pour moitié à des dépenses des années précédentes – ce qu'il se garde bien de dire. Plus grave encore, les montants affichés intègrent des frais dus à des pathologies graves, notamment des dépenses importantes pour des antirétroviraux. Or les personnes concernées devraient être régularisées en raison de leur état de santé (article 12 bis 11° de l'ordonnance de 1945), et ainsi bénéficier de la CMU et du 100 % ALD. Il est de même scandaleux de faire porter la responsabilité du coût de l'AME aux demandeurSEs d'asile, quand ilsELLES sont censéEs bénéficier euxELLES aussi de la CMU. Enfin, il est aussi à noter que sont comptabilisés dans le coût de l'AME les frais liés aux interruptions de grossesse et aux accouchements anonymes, ainsi que les soins donnés aux personnalités étrangères accueillies par le corps diplomatique français...



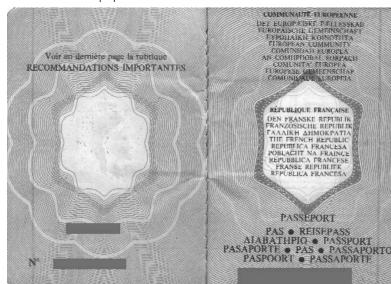
Conséquences dramatiques

Quand vous êtes sans-papiers, sans droit, sans revenu, et que l'accès aux soins vous est difficile, vous ne pensez pas prioritairement à votre santé, tant qu'une maladie grave n'handicape pas lourdement votre vie. L'accès aux soins se fait alors bien souvent trop tard. Ces mesures auront donc des conséquences dramatiques en termes de santé, individuelle et publique, et sont inconséquentes d'un point de vue strictement budgétaire, puisque les frais médicaux occasionnés seront encore plus lourds. Le Ministère des affaires sociales sait pourtant que les inégalités face à la santé sont particulièrement flagrantes pour les migrantEs, et encore plus quand ilsELLES se trouvent en situation administrative précaire. De fait, le rapport de l'IGAS lui-même mentionne les données épidémiologiques fournies par

l'InVS: augmentation des nouveaux cas de sida chez les étrangerEs (5 % en 1995, 22 % au premier semestre 2002), et inégalité dans l'accès au dépistage et la découverte du statut sérologique (elle se fait dans 68 % au moment du diagnostic du stade sida pour les migrantEs venant d'Afrique sub-saharienne, contre 42 % pour les françaisES). C'est en toute connaissance de cause que François Fillon défend ces mesures racistes, au mépris des conséquences sanitaires qu'elles ne manqueront pas d'avoir si elles sont adoptées. Dans la perspective des élections régionales, nous saurons rappeler le sort auquel les parlementaires et le gouvernement auront destiné les sans-papiers malades.

Act Up-Paris exige:

- l'abandon immédiat de tout projet de restriction de l'accès à l'Aide médicale d'Etat;
- l'abrogation de l'article 57 de la loi de finances rectificative pour 2002 :
- la régularisation de tous les sans-papiers et leur intégration dans la CMU.



Dominique Versini menteuse, raciste, promotrice de la misère.

Le samedi 15 novembre, lors des Etats Généraux de l'as-

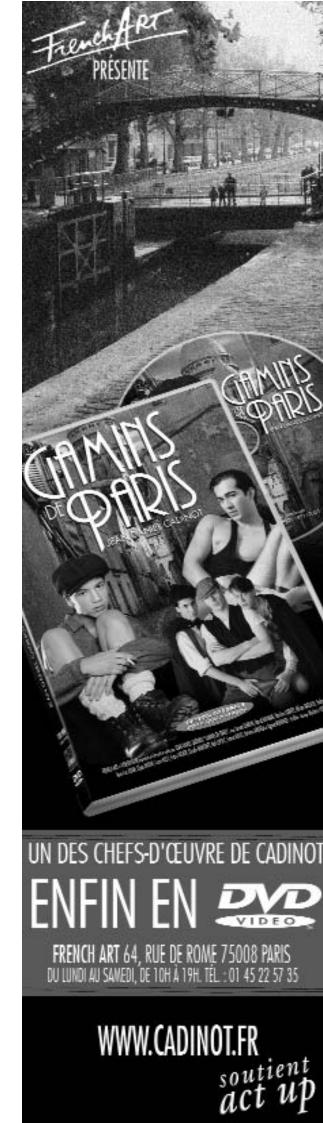
sociation Elus Locaux Contre le Sida (ELCS), des militantEs d'Act Up-Paris ont interrompu l'intervention de Dominique Versini aux cris de «Sans-papiers exclus des soins, Versini raciste». Ils protestaient contre le démantèlement de l'Aide médicale d'Etat (AME) organisée par la secrétaire d'Etat. Après avoir laissé un militant parler une minute, les organisateurs ont expulsé les membres d'Act Up et défendu avec véhémence la secrétaire d'Etat chargée de l'exclusion. Dominique Versini ne connaît pas la honte. Elle ose se présenter à ELCS pour parler de «sida et exclusion», alors qu'elle est une active promotrice des discriminations légales que les sans-papiers rencontrent dans l'accès aux soins. En février dernier, Dominique Versini avait promis que le gouvernement n'appliquerait pas l'article de loi adopté en décembre 2002, établissant le paiement d'un ticket modérateur et d'une partie du forfait hospitalier pour les bénéficiaires de l'AME. Elle s'était engagée à consulter les associations avant tout nouveau projet de réforme de cette prestation. Pourtant, on retrouve référence de ce même article de loi dans le document préparatoire au vote du budget du Ministre des affaires sociales. Entre temps, François Fillon aura tenté de rédiger X projets de circulaires pour faire payer les sans-papiers. Et les associations n'ont pas été consultées. Dominique Versini est une menteuse. Face à la santé, les inégalités entre les sans-papiers et le reste de la population sont déjà flagrantes. Dominique Versini les renforce. Grâce à elle, Jean-Marie Le Pen a aaané les élections.



Act Up-Paris exige:

- l'arrêt des attaques contre l'AME;
- l'intégration des sanspapiers à la CMU ;
- la régularisation de tous les sans-papiers.

Erratum: une erreur s'est glissée dans un texte du dernier Action (n°91). Il fallait lire à la page 20 «Act Up 3demande la suppression des délais du Pacs et l'égalité des droits» et non «Act Up demande la suppression du Pacs au profit de l'égalité des droits».



La méthode Sarkozy

Le 26 septembre lors d'une réunion des préfets, Nicolas Sarkozy a énoncé ses attentes en matière de «lutte contre la prostitution». Nous revenons sur quelques extraits de ce discours, leurs suites et leurs conséquences.

«Ces filles sont des victimes qu'il faut protéger. [...] La loi pour la sécurité intérieure permet de les protéger.» La prostitution est une activité imposable et légale. L'Etat ne saurait lutter contre elle. Quand bien même il s'agirait de lutter contre le proxénétisme, l'emprisonnement et l'expulsion des étrangèrEs ne saurait constituer une protection. Nicolas Sarkozy peut toujours arguer des titres de séjour pouvant être remis aux prostituéEs travaillant sous la contrainte, et qui accepteraient de témoigner contre leur proxénète : il s'agit là d'un chantage ignoble et en l'absence d'un réel système de protection, d'une hypocrisie totale.

«Il faut donc être décomplexé et agir beaucoup plus vigoureusement.» Ses menaces se sont concrétisées et le harcèlement policier s'est durci. Des insultes aux abus de pouvoir, les exactions des forces de l'ordre sont de plus en plus fréquentes.

«Outre la procédure judiciaire, la loi ouvre une procédure administrative qui permet au préfet de retirer aux prostituées étrangères leur carte de séjour temporaire et de les reconduire à la frontière, et cela indépendamment des éventuelles poursuites judiciaires.» Là encore, les conséquences ont été immédiates. Le nombre de personnes en rétention interpellées pour racolage a doublé en un mois dans certains centres. Dans une circulaire datée du 22 octobre 2003, «s'agissant du racolage, même dans l'hypothèse où il y aurait une procédure [judiciaire] en cours, [le ministre] demande [aux préfetEs] de poursuivre l'éloignement jusqu'à son terme», à l'exception de ceux et celles qui porteraient plainte. On comprend qu'il s'agit ici de court-circuiter le système judiciaire, ce qui doit être analysé au regard des décisions de justice concernant les poursuites pour racolage. En effet, les affaires sont souvent classées sans suite à cause de la caractérisation subjective et imprécise du délit de racolage. Ainsi, le ministre exige donc ni plus ni moins l'expulsion d'étrangèrEs, en situation régulière ou non, au titre d'un délit imprécis et sur la base de l'unique appréciation de la police.

Nicolas Sarkozy connaît pourtant les conséquences sur le terrain de son article de loi contre le racolage, les associations ne cessent de les lui rappeler. Pour celles et ceux qui échappent aux mailles du filet policier, il ne reste que la clandestinité. Résultat : les associations de santé communautaires ne peuvent plus mettre à disposition du matériel de prévention. Les clients prennent un ascendant énorme, ce qui rend de plus en plus difficile la négociation du préservatif. Les tarifs sont divisés par deux ou par trois. Les prostituéEs sont précariséEs et leur santé passe désormais derrière les préoccupations de survie au jour le jour. La peur réelle dans laquelle ils et elles vivent alimente leur méfiance à l'égard des structures institutionnelles et les exclue de fait du système de soins. Sous le prétexte de protéger des victimes, Nicolas Sarkozy préconise l'invisibilisation des prostituéEs, une méthode brutale, absurde et démagogique, au mépris de toute logique de santé publique.

Act Up-Paris exige:

- que Nicolas Sarkozy quitte définitivement la vie politique ;
- la régularisation sans condition de touTEs les sans-papiers ;
- l'abrogation de la loi pour la sécurité intérieure ;
- l'arrêt immédiat des expulsions.





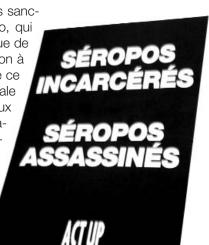
Suspension de peine : une loi vidée de sa substance

L'amendement Zochetto conditionne la suspension de peine pour raisons médicales à l'absence de «risque grave de renouvellement de l'infraction». Mais qui peut juger des risques de récidive d'une personne dont le pronostic vital est en jeu ?

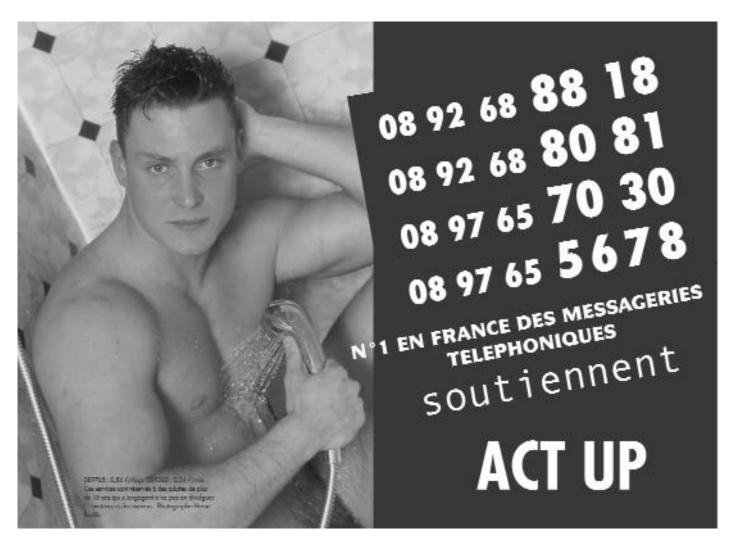
Le pôle de travail et de réflexion sur la suspension de peine s'est formé, il y a un an maintenant, dans le dessein de défendre et d'obtenir l'application égalitaire de l'article 10 de la loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades qui donne la possibilité aux détenuEs gravement malades ou en fin de vie de ne pas mourir en prison. Il regroupe, de façon inédite, de nombreuxSES acteurRICEs et observateurRICEs du milieu carcéral. Tous ont décidé d'unir leur travail pour que cessent des situations dramatiques : le décès dans leur cellule, loin de leurs proches, de détenuEs dont on prévoyait pourtant la mort imminente. Des évidences nous ont touTEs réuniEs : il faut abolir la mort en détention qu'aucune République ne peut accepter et refuser le maintien en prison de personnes gravement malades. Ces souffrances sont indignes d'un Etat de droit. Notre objectif était en premier lieu de rendre l'application de cette loi égalitaire et effective. En effet, depuis le 4 mars 2002, 58 malades en détention seulement ont bénéficié de cette suspension de peine. La majorité d'entre eux sont décédés deux semaines après leur sortie. Nous ne faisons que suivre dans notre combat les recommandations des rapports d'enquête de l'Assemblée nationale et du Sénat de 2000 : empêcher que la prison continue à être une «humiliation pour la République».

Remise en question

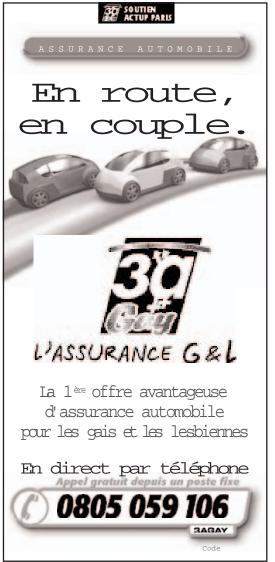
Aujourd'hui, nous apprenons que le Sénat (par l'intermédiaire de l'amendement Zochetto à l'article 69 ter du projet «Adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité») vient de remettre complètement en question l'esprit de la suspension de peine pour raisons médicales en la conditionnant à l'absence de «risque grave de renouvellement de l'infraction». Mais qui peut juger des risques de récidive d'une personne dont le pronostic vital est en jeu, dont l'état de santé est durablement incompatible avec la détention ? Qui peut prendre en compte pour évaluer ce risque le passif d'une personne dont le seul avenir est la mort ? La cour de cassation elle-même, en février 2003, a indiqué que le refus de suspension de peine pour raisons médicales ne peut être justifié par la nature des infractions sanctionnées ou par l'existence d'un risque de trouble à l'ordre public. L'amendement Zochetto, qui entend limiter les cas de suspension de peine par la prise en compte d'un risque hypothétique de récidive, s'inscrit dans une logique démagogique et inhumaine. En apportant cette modification à la lettre de la loi sur les détenus gravement malades, il en annule et l'esprit et l'application. De ce fait, il contredit frontalement les conclusions des rapports du Sénat et de l'Assemblée nationale sur les prisons de notre République. Le pôle de suspension de peine demande publiquement aux députéEs de l'Assemblée nationale de supprimer cet amendement. Le droit des détenuEs gravement malades, ou en fin de vie, à mourir dignement, à l'extérieur de la prison, doit être réaffirmé par notre société. Il est temps de défendre la dignité de l'être humain.











HIV+ people!



Boehringer Ingelheim is working for you!

Tens of thousands of HIV positive people are failing treatment: the antiretrovirals available today do not work anymore for them! These patients are in an urgent need of new treatment options, such as tipranavir/r, a medication that is being developed by Boehringer Ingelheim for patients in need of salvage therapy.

Boehringer Ingelheim's proposed compassionate access programme to tipranavir/r is insulting to us as it makes only 600 treatments available until mid-2004 for the entire world!

After Roche and its very limited access to T-20 before market approval, Boehringer Ingelheim is digging the graves of very sick patients who could benefit of a new treatment option.

EATG and TRT-5 demand that Boehringer Ingelheim makes tipranavir/r available to anyone desperately needs it now.

